

OFFICE NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE.

BREVET D'INVENTION.

XVII. — Arts industriels.

3. — PHOTOGRAPHIE.

N° 345.526

**Chambre noire portable.**

M. EDMOND LAYEILLON résidant en France.

**Demandé le 11 août 1904.**

Délivré le 19 octobre 1904. — Publié le 2 décembre 1904.

Cette invention a pour objet une chambre noire pour le chargement des appareils, le développement et les autres opérations relatives à la photographie. Cette chambre noire est économique, légère, portable, très pratique pour les touristes.

Aux dessins annexés :

La fig. 1 donne une vue en perspective d'une forme d'exécution de la chambre noire.

La fig. 2 montre cette même chambre noire prête à être employée.

La chambre se compose d'une toile (ou autre tissu) inactinique 1 coupée en forme de cercle formant le dessus de la chambre; on pourrait d'ailleurs choisir une autre forme que la forme circulaire, la forme polygonale par exemple; autour de cette toile est fixée une pièce d'étoffe rectangulaire 2. Le tout forme ainsi un cylindre. Le centre du cercle ou du polygone supérieur est percé d'un petit trou 3, et le cylindre porte à la partie inférieure une coulisse.

Pour se servir de la chambre, on la monte sur un parapluie; le trou 3 est engagé sur la pointe 5 du parapluie. On ouvre alors le parapluie, le cercle 1 repose sur la soie du parapluie et la toile 2 tombe tout autour. L'opérateur introduit le haut de son corps

dans la chambre, et, pour éviter toute entrée de lumière par la partie inférieure, il serre l'enveloppe autour de sa taille au moyen de la coulisse 6.

On fixe au moyen d'un étau 7 le manche 4 du parapluie au bord d'une table, la toile 2 est retenue en même temps dans les mâchoires de l'étau et on peut opérer en toute sécurité.

On peut également se dispenser de fixer le manche du parapluie à la table. En particulier, dans le cas où on ne dispose pas d'une table, il suffit d'assujettir le parapluie au corps au moyen d'une ceinture.

RÉSUMÉ.

Ce qui caractérise cette invention, c'est :

Une chambre noire constituée par un cylindre en tissu inactinique, avec fond percé d'un trou, que l'on monte sur un parapluie, et munie à sa partie inférieure d'une coulisse permettant de fermer le bas de la chambre par serrage contre le corps de l'opérateur, en substance ainsi qu'il a été décrit et représenté.

EDMOND LAYEILLON.

Par procuration :

Pierre LEISSÉ.

**Prix du fascicule : 1 franc.**